



**Information presse  
Novembre 2003**

## **Diplômés des Grandes Ecoles : Créez votre entreprise en Auvergne**

*5 novembre 2003, Clermont-Ferrand : l'Association des diplômés du Groupe ESC Clermont, MILIVO (\*) et l'ensemble des partenaires (\*\*), lancent officiellement la 3<sup>e</sup> édition du Challenge Grandes Ecoles de la Création d'Entreprises en Auvergne. Le Challenge 2004, désormais national, s'inscrit dans la dynamique de développement économique de la région Auvergne.*

Tous les diplômés et étudiants des 190 Grandes Ecoles françaises d'ingénieurs et de management – membres de la Conférence des Grandes Ecoles – peuvent participer dès à présent au Challenge sous la condition d'implanter leur projet en Auvergne (Allier, Cantal, Haute-Loire ou Puy-de-Dôme). Plus de 20 000 étudiants de dernière année et 400 000 anciens élèves, diplômés de ces établissements, sont donc concernés par ce concours visant à favoriser la réussite de leur création ou reprise en Auvergne.

### **Un dispositif créateur de l'environnement de la réussite**

Porteurs de projet, créateurs de jeunes entreprises ou repreneurs de sociétés peuvent concourir dans l'une des trois catégories du Challenge : projet émergent, création ou reprise. Les lauréats bénéficieront d'un soutien multiforme adapté à la nature et au niveau d'avancement de leur projet : accompagnement personnalisé par les meilleurs experts (en R&D, montage financier, logistique, faisabilité commerciale...), une « mise en réseaux » pertinente, ainsi qu'un coup de pouce financier. Bénéficiant de l'engagement des acteurs majeurs – entreprises et collectivités – du développement économique régional, le Challenge attribuera différents prix, pour un montant total de 50 000 euros.

### **Une volonté forte de soutenir le développement économique régional**

Dans un contexte d'hyper-concurrence territoriale, l'Auvergne relève au quotidien le défi du développement multiforme par l'emploi : "importation" de cadres et ingénieurs expérimentés dans les entreprises ; potentiel d'emplois à destination de leurs conjoints ; facilitation des créations et implantations de nouvelles sociétés ;

Pour toute information complémentaire, merci de contacter :  
Sophie Benoit (Tel : 04 70 32 57 01 - E-mail : [sophie@sophie-benoit.com](mailto:sophie@sophie-benoit.com)) ou  
Françoise Roudier (Tel : 04 73 98 24 26 - E-mail : [roudierf@esc-clermont.fr](mailto:roudierf@esc-clermont.fr))

dispositifs de mise en relation entre des repreneurs, des financeurs et des affaires à potentiel en situation de cession.

Comme le soulignait Jean GREPIN (SIDE Michelin, Président de l'édition 2002) :

*« C'est dans cette dynamique que s'inscrit l'opération "Challenge Grandes Ecoles de la création d'entreprises en Auvergne" : elle vise, avant tout, à apporter sa contribution au développement régional via l'apport – ou le retour – de matière grise investie dans de nouvelles entreprises (création ex-nihilo) ou dans des sociétés existantes – le plus souvent familiales – en attente de nouveaux dirigeants. Ce Challenge, unique dans son concept, sa cible et son dimensionnement géographique, constitue une opportunité majeure pour les acteurs économiques animés d'un véritable esprit de citoyenneté régionale. En s'associant à cette opération pilotée par l'Association des diplômés du Groupe ESC Clermont, en relation avec MILIVO (\*), nos partenaires soutiennent le développement économique au bénéfice de leurs propres entités, de leurs propres salariés, tout en préparant collectivement l'avenir des générations futures. »*

Le dossier de candidature est disponible à l'Association des diplômés du Groupe ESC Clermont ou directement téléchargeable avec le règlement sur le site : [www.challenge-grandes-ecoles.com](http://www.challenge-grandes-ecoles.com). Ce dossier devra être complété avant fin mars 2004, pour un palmarès qui sera dévoilé en juin 2004.

*(\*) MILIVO : dispositif de partage d'expériences initié par Michelin, Limagrain et Volvic.*

**(\*\*) Les partenaires du Challenge** : Conseil Régional d'Auvergne, Comité d'Expansion Economique du Puy de Dôme, Conseil Général du Puy de Dôme, Clermont Communauté, Banque Populaire du Massif Central, Conseil Régional des Notaires, JAPA Communication, Sophie-benoit.com, Société de Bussac, Banque de développement des PME, Vedior Bis, Club des Ouvriers, EDF, Ordre des Experts Comptables, CCI d'Auvergne.

**Avec le concours de** l'ANVAR, APCE, BNP Paribas, CCI de Clermont-Ferrand/Issoire, DRIRE, Fidal, Groupe Centre-France, Groupe ESC Clermont, Mission Régionale pour la Création d'Entreprises, Pechiney.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter :  
Sophie Benoit (Tel : 04 70 32 57 01 - E-mail : [sophie@sophie-benoit.com](mailto:sophie@sophie-benoit.com)) ou  
Françoise Roudier (Tel : 04 73 98 24 26 - E-mail : [roudierf@esc-clermont.fr](mailto:roudierf@esc-clermont.fr))